Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260320-2026_027-DE-AR

Bordereau de signat

2026_027 Commissions communales

Signataire	Date	Annotation
Frédérique MINSSIEUX	31/03/2026	**Action : Visa**
Thierry BEAUJOUAN	31/03/2026	**Action : Signature** Certificat au nom de Thierry BEAUJOUAN (Maire , COMMUNE DE GUIPRY-MESSAC) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 06 juin 2023 à 11:31 au 06 juin 2026 à 11:31.
Frédérique MINSSIEUX	31/03/2026	**Action : Fin de circuit**

Dossier de type : PDF_34304 // Deliberations

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260320-2026_027-DE-AR

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Guipry Messac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	31	33

Vote
A l'unanimité
Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 30 Mars à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Guipry Messac s'est réuni à la Salle du Conseil - mairie annexe, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/03/2026.

Présents : M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, DAVID Emilie, DIVET Marcel, FERRIER Marie-Josèphe, FOUREL Céline, GENDROT Jean-Marc, GUILLOT Sandrine, LERAY Michel, MAUNY Odile, MENOUX Serge, MERCIER Gaëlle, PITRE Rémi, PLANCHENAULT Thérèse, ROUL Christophe, VOLAND Christian, Mmes : ALONZO-BOUSQUET Claire, CHAMPAGNAT Victoria DIVET Chrystèle, GÉRARD Marie, LACHUER Maude, LE CORRE Maëla, MARTIN Alice, PAUMIER Vanessa, PENIGUEL Anne-Laure, TRÉMOUREUX Audrey, MM : BOULAIS Marvin, CHEREL Emmanuel, CHEVÉ Pierre-Henri, GIROT Charles-Henry, L'HERNAULT Thimothée, RIVAUX Emmanuel,

Absent(s) ayant donné procuration : MM : SAULNIER Thomas à M. BEAUJOUAN Thierry, VENET Clément à Mme LE CORRE Maëla

A été nommé(e) secrétaire : Mme ALONZO-BOUSQUET Claire

2026_27 – Création des commissions communales et désignation des membres

Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil. Le Maire est président de droit des commissions. Toutefois, un vice-président peut être désigné, convoquer les membres et présider les réunions si le Maire et absent ou empêché.
Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission. Leur composition doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale (art. L 2121-22 du CGCT). Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

Aussi, M. le Maire propose de créer 9 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil ;

1. *Bâtiments et équipements communaux, sécurité, sport*
2. *Affaires sociales : CCAS, résidence la Charmille, gestion locative de logements, logements sociaux, santé publique*
3. *Optimisation des ressources : finances, moyens généraux, ressources humaines, informatique et cybersécurité*

Signé par : Thierry BEAUJOUAN
Date : 31/03/2026
Qualité : LE MAIRE

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260320-2026_027-DE-AR

4. *Enfance et petite enfance, affaires scolaires et périscolaires, restauration scolaire, jeunesse, relations avec le collège, politique familiale*
5. *Economie locale : commerces, artisanat, marchés, développement touristique en lien avec l'intercommunalité, cérémonies et devoirs de mémoire*
6. *Animation de la cité : culture, médiathèque, associations culturelles, festivités*
7. *Aménagement du territoire : urbanisme, gestion du domaine public et privé, habitat, vente et acquisition de biens*
8. Communication sur l'action publique et citoyenneté : communication, réseaux sociaux, actions de concertation
9. *Cadre de vie : gestion de la voirie communale et des réseaux (eaux pluviales, assainissement en lien avec la communauté de communes, électricité, telecom, éclairage public), circulation et déplacements, espaces verts et aménagement paysagers*

M. le Maire propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec un maximum de 10 membres.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,
Vu l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Sur présentation du rapport de M. le Maire,

Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

Article 1 : Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

1. Bâtiments et équipements communaux, sécurité, sport
2. Affaires sociales : CCAS, résidence la Charmille, gestion locative de logements, logements sociaux, santé publique
3. Budget et finances locales, tarifs communaux, taxes et redevances, participations et subventions versées et sollicitées
4. Enfance et petite enfance, affaires scolaires et périscolaires, restauration scolaire, jeunesse, relations avec le collège, politique familiale
5. Economie locale : commerces, artisanat, marchés, développement touristique en lien avec l'intercommunalité
6. Animation de la cité : culture, médiathèque, associations culturelles, festivités
7. Aménagement du territoire : urbanisme, gestion du domaine public et privé, habitat, vente et acquisition de biens
8. Communication sur l'action publique et citoyenneté : communication, réseaux sociaux, actions de concertation
9. Cadre de vie : gestion de la voirie communale et des réseaux (eaux pluviales, assainissement en lien avec la communauté de communes, électricité, telecom, éclairage public), circulation et déplacements, espaces verts et aménagement paysagers

Article 2 : Les commissions municipales comportent au maximum 10 membres.

Article 3 : après appel à candidatures, considérant la présence une seule candidature pour chaque poste à pourvoir, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260320-2026_027-DE-AR

Commission Bâtiments et équipements communaux, sécurité, sport
Adjoint : M. Jean-Marc GENDROT
Conseiller délégué : Michel LERAY
M. Serge MENOUX
M. Marvin BOULAIS
M. Emmanuel CHEREL
Mme Thérèse PLANCHENAULT
Mme Céline FOUREL
M. Charles-Henry GIROT
Maëla LE CORRE
Marie GÉRARD

Commission « Affaires Sociales » : CCAS, résidence la Charmille, gestion locative de logements, logements sociaux, santé publique
Adjointe : Mme Thérèse PLANCHENAULT
Mme Marie-Josèphe FERRIER
Mme Odile MAUNY
M. Michel LERAY
Mme Audrey TRÉMOUREUX
Mme Anne-Laure PÉNIGUEL
M. Emmanuel RIVAUX
M. Marcel DIVET
Mme Gaëlle MERCIER
Maëla LE CORRE

Commission « budget et finances locales », tarifs communaux, taxes et redevances, participations et subventions versées et sollicitées
Adjoint : M. Christophe ROUL
Mme Maude LACHUER
M. Thimothée L'HERNAULT
Mme Alice MARTIN
M. Jean-Marc GENDROT
Mme Thérèse PLANCHENAULT
M. Rémi PITRÉ
M. Christian VOLAND
M. Charles-Henry GIROT
M. Clément VENET

Commission « politique de l'enfance et petite enfance » : Affaires scolaires -périscolaires -PEDT, ALSH – Restauration scolaire – Jeunesse - Relations avec le collège - politique familiale

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260320-2026_027-DE-AR

Adjointe : Mme Céline FOUREL
Conseiller délégué : Emmanuel RIVAUX
Mme Vanessa PAUMIER
M. Christophe ROUL
Mme Chrystèle DIVET
Mme Marie GÉRARD
Mme Sandrine GUILLOT
Mme Gaëlle MERCIER
M. Jean-Marc GENDROT
M. Clément VENET

Commission « économie locale » : commerces, artisanat, marchés, développement touristique en lien avec l'intercommunalité
Adjoint : Marcel DIVET
Mme Gaëlle MERCIER
M. Serge MENOUX
Mme Alice MARTIN
Mme Odile MAUNY
Mme Emilie DAVID
M. Thomas SAULNIER
M. Marvin BOULAIS
M. Clément VENET

Commission « animation de la cité » : culture, médiathèque, associations culturelles, festivités
Adjoint : Mme Vanessa PAUMIER
Mme Audrey TRÉMOUREUX
Mme Anne-Laure PÉNIGUEL
Mme Victoria CHAMPAGNAT
Mme Emilie DAVID
M. Timothée L'HERNAULT
Mme Céline FOUREL
Mme Claire ALONZO BOUSQUET
M. Christophe ROUL

Commission « Aménagement du territoire » : urbanisme, gestion du domaine public et privé, habitat, vente et acquisition de biens
Adjoint : M. Rémi PITRÉ
Conseiller délégué : Mme Victoria CHAMPAGNAT
M. Pierre-Henri CHEVE

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260320-2026_027-DE-AR

Mme Chrystèle DIVET
Mme Sandrine GUILLOT
M. Thomas SAULNIER
M. Marcel DIVET
M. Serge MENOUX
Mme Claire ALONZO BOUSQUET

Commission « communication sur l'action publique et citoyenneté » : communication, réseaux sociaux, actions de concertation, budget participatif.
Adjoint : Mme Maude LACHUER
M. Emmanuel CHEREL
Mme Thérèse PLANCHENAULT
M. Emmanuel RIVAUX
Mme Audrey TRÉMOUREUX
Mme Céline FOUREL
Mme Claire ALONZO BOUSQUET

Commission « voirie et réseaux » : Gestion de la voirie communale et des réseaux (eaux pluviales, assainissement en lien avec la communauté de communes, électricité, telecom, éclairage public); Circulation et déplacements, Espaces verts et aménagement paysagers
Adjoint : M. Christian VOLAND
Conseiller délégué : M. Serge MENOUX
Conseiller délégué : M. Michel LERAY
Mme Marie-Josèphe FERRIER
M. Charles-Henry GIROT
M. Thomas SAULNIER
Mme Alice MARTIN
M. Clément VENET
Mme Emilie DAVID

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 31/03/2026
Le Maire
Thierry BEAUJOUAN